



Dans ce numéro :

La Fondation René Cassin	1
En bref	1
Session annuelle 2017	2
Cour d'Eté 2017	2
Session de Bamako 2017	3
Session de Buenos Aires 2017	3
Calendrier des sessions 2017	3
Session de Dakar 2016	4
Session d'Abidjan 2016	4
Winter School	5
Concours de Budapest	5
Journée René Cassin 2017	5
Témoignage	6
Clinique des droits de l'homme	7
Prix de Thèse 2017	7
Publications	8
Agendas	9
Témoignage	10
Contact	11
Mécénat	11

La Fondation René Cassin

Créé en 1969, sous le statut d'association de droit local, par René Cassin, Prix Nobel de la Paix, l'Institut International des Droits de l'Homme a vocation à défendre et à promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Fidèle à la pensée de René Cassin et afin de développer ses activités en facilitant les dons, l'Institut International des Droits de l'Homme est devenu en décembre 2015 une Fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme.

Cette Fondation est présidée par **Jean-Paul COSTA**, Ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme et dirigée par **Sébastien TOUZÉ**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas et Membre du Comité contre la Torture des Nations Unies.

L'objectif de la Fondation René Cassin est de développer l'enseignement relatif aux droits de l'homme et de soutenir la recherche en la matière en vue d'une meilleure effectivité de ces droits.

En bref - Rencontre entre le Comité contre la Torture des Nations Unies et la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Le 2 décembre 2016, la Fondation René Cassin soutenait l'organisation de la rencontre entre la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité contre la Torture des Nations Unies.

Cette rencontre était l'occasion d'ouvrir une discussion sur les problèmes procéduraux rencontrés par les deux organes de protection des droits de l'homme, mais également de clarifier les interprétations faites par chacun et notamment de pointer certaines divergences. A notamment été abordée la question du renvoi des personnes risquant d'être victimes d'actes de torture dans leur pays d'origine. Lors de cette réunion, **Jean-Paul COSTA**, An-

ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme et Président de la Fondation René Cassin et **Paulo PINTO DE ALBUQUERQUE** sont intervenus. Par ailleurs, **Sébastien TOUZÉ**, membre du Comité contre la Torture des Nations Unies et Directeur de la Fondation René Cassin a précisé la procédure de communications individuelles devant la Comité et **Alessio BRUNI**, Membre du Comité contre la Torture a traité de l'article 3 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. **Jens MODVIG**, Président du Comité contre la Torture a accueilli les participants.



Nos sessions à venir

La Fondation en quelques chiffres :

1968 : René Cassin obtient le Prix Nobel de la Paix

1969 : René Cassin crée l'Institut International des Droits de l'Homme

2015 : La Fondation René Cassin est créée sous le statut de Fondation reconnue d'utilité publique

250 participants à la session annuelle d'enseignement 2016

6 sessions délocalisées en 2016

1 Cours d'été sur le droit des réfugiés

1 Clinique des Droits de l'Homme

48ème session annuelle d'enseignement - Santé et Droit International des Droits de l'Homme

La 48ème session annuelle d'enseignement de la Fondation René Cassin portera sur le thème « Santé et Droit International des Droits de l'Homme » et se déroulera du **3 au 21 juillet 2017** à Strasbourg (France).

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2017.

Créées en 1970, les sessions annuelles d'enseignement se déroulent sur trois semaines et sont composées de cours et conférences dispensés par des spécialistes internationalement reconnus.

Cette session permet aux participants d'approfondir leurs connaissances en droit international et comparé des droits de l'homme, tout en se familiarisant avec les problématiques spécifiques abordées par la session annuelle.

Retrouvez toutes les informations sur cette session sur notre [site internet](#)

Inscription

Brochure



Retrouvez le calendrier de nos sessions 2017 [en ligne](#)

20ème Cours d'Été sur le Droit des Réfugiés

La Représentation du HCR en France et la Fondation René Cassin organisent conjointement, pour la 20^{ème} année consécutive, un Cours d'été sur le droit des réfugiés. Ce cours, d'une durée de deux semaines, aura lieu du 6 au 17 juin 2017 au Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en France. Il s'agit d'une formation en droit des

réfugiés assurée en langue française. Les enseignements seront dispensés par des experts du HCR, ainsi que par des spécialistes du monde académiques, institutionnel et judiciaire.

Programme et inscription sur notre [site internet](#).

Inscription

Programme

Nos sessions à venir

4ème session de formation à Bamako au Mali

La quatrième session de formation à Bamako au Mali se tiendra du 6 au 11 février 2017 et portera sur le thème « Les défis rencontrés par la Cour Pénale Internationale ». Organisée par la Fondation René Cassin et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, avec le soutien de la MINUSMA, le programme traitera du droit international pénal, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme tout en intégrant les problématiques liées au droit des réfugiés. Retrouvez le programme prévisionnel ainsi que le formulaire d'inscription sur notre site internet.



[Programme](#)

[Inscription](#)

1ère session de formation à Buenos Aires en Argentine

La première session de formation de Buenos Aires (Argentine) se déroulera du 7 au 17 mars 2017 et couvrira le droit international des droits de l'homme, le droit international humanitaire et le droit international pénal. Les cours généraux seront complétés par des cours thématiques portant notamment sur la protection internationale des droits de femmes, la protection des populations autochtones ou encore le Comité contre la Torture des Nations Unies. Retrouvez le programme prévisionnel ainsi que le formulaire d'inscription sur notre site internet.



[Inscription](#)

[Programme](#)

Calendrier des sessions délocalisées 2017

Du 6 au 11 février 2017 : 4ème session de formation à Bamako (Mali)

Septembre 2017 : 8ème session de formation à Dakar (Sénégal)

Du 20 au 25 février 2017 : 1ère session de formation à Lima (Pérou) suivi d'un séminaire privé à Cuzco (Pérou).

Octobre 2017 : 1ère session de formation à Pretoria (Afrique du Sud)

Du 7 au 17 mars 2017 : 1ère session de formation à Buenos Aires (Argentine)

Novembre 2017 : 5ème session de formation à Abidjan (Cote d'Ivoire)

Du 10 au 15 avril 2017 : 2ème session de formation à Yaoundé (Cameroun)

Décembre 2017 : 6ème session de formation à Port-au-Prince (Haïti)

Mai 2017 : 5ème session internationale d'enseignement "Mona Haddad des droits de l'homme" à Beyrouth (Liban)

Nos sessions passées

7ème session de formation à Dakar au Sénégal



La 7ème session de formation de Dakar au Sénégal s'est déroulée du 19 au 30 septembre 2016 et était organisée conjointement par la Fondation René Cassin et le Bureau régional Afrique de l'Ouest de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, avec le soutien du Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Comité sénégalais des droits de l'homme. Elle portait sur le thème « Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme ».

98 auditeurs ont participé à cette session de formation représentant 15 nationalités dont une majorité de Sénégalais, de Camerounais et de Burkinabés. Les participants étaient principalement des professionnels, juristes de formation, acteurs de terrain, avocats, journalistes, membres d'ONG et quelques étudiants. Le programme comprenait des cours généraux et thématiques qui étaient complétés par des exercices de simulations de plaidoiries.

4ème session de formation à Abidjan en Cote d'Ivoire

La 4ème session de formation d'Abidjan en Cote d'Ivoire s'est déroulée du 14 au 19 novembre 2016 et portait sur le droit international humanitaire. Organisée par la Fondation René Cassin et la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, cette session a accueilli 76 participants, 64% d'entre eux ont obtenu le certificat de réussite, ce qui témoigne d'un niveau particulièrement élevé des cours dispensés. Les participants étaient principalement des magistrats, des avocats, des juristes et des membres d'ONG.

Cette session comprenait des cours généraux en droit international des droits de l'homme, droit international humanitaire et droit international pénal et plusieurs cours thématiques. Ont ainsi été abordés la consolidation des droits de l'homme dans le processus de reconstruction post-crise de la Cote d'Ivoire, la lutte contre le terrorisme et le droit international humanitaire, les commissions vérité et le rétablissement de la paix ou



La formation continue

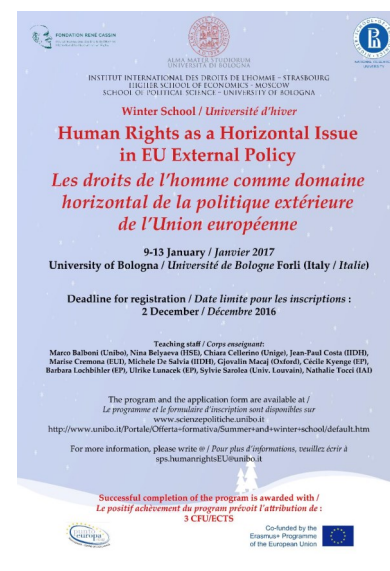
Winter School - Les droits de l'homme comme domaine horizontal de la politique extérieure de l'Union Européenne

Du **9 au 13 janvier 2017**, la Fondation René Cassin, l'Université de Bologne et l'École des Hautes Études Économiques de Moscou organisent une Winter School qui se déroulera à **Forli en Italie**, sur le thème « **Les droits de l'Homme comme domaine horizontal de la politique extérieure de l'Union Européenne** ».

Cette Winter School s'inscrit dans le cadre du part-

enariat entre la Fondation René Cassin, l'Université de Bologne et l'École des Hautes Études Économiques de Moscou qui avait donné lieu à l'organisation d'une première Spring School portant sur « Le droit de la famille dans le cadre européen » qui avait eu lieu à Strasbourg en 2015.

Programme et inscription sur [notre site internet](#).



Concours de Plaidoiries sur les droits des femmes

La Fondation René Cassin soutenait le Concours de Plaidoiries sur les droits de femmes organisé à Budapest (Hongrie) le 25 novembre 2016. Ce concours portait sur le thème des violences domestiques à l'égard des femmes et se déroulait à la Cour Suprême de Budapest. Ce concours francophone permettait à des étudiants français et hongrois de s'affronter devant un jury composé de professionnels.

Le Concours était organisé par l'Ambassade de France en Hongrie, l'Institut Français de Budapest et l'Université Eötvös Loránd.

La Fondation René Cassin était représentée par **Susana SANZ CABALLERO**, Professeure à l'Université CEU Cardenal Herrera de Valence et Vice-Présidente de l'Association des Amis de l'Institut International des Droits de l'Homme. **Susana SANZ CABALLERO** a présidé le jury et a relevé la grande qualité des plaidoiries des participants.

La CNCDH et la Fondation René Cassin organisent une **Journée en Mémoire de René Cassin** qui se déroulera le **20 janvier 2017 à la Cour européenne des droits de l'homme**.

Inscription :
www.iidh.org



Témoignage

Nadia NAHMAN

Clinicienne (Promotion 2014-2016)

Doctorante

Mon inscription à la Clinique des Droits de l'Homme de la Fondation René Cassin en partenariat avec l'Université de Strasbourg, participait de la volonté de dynamiser ma formation doctorale par des enseignements pratiques, dispensés par des professionnels et universitaires, dont le regard aiguisé sur des aspects juridiques de nature technique, procédurale et substantielle constituait une réelle plus-value pour mon parcours en droit international des droits de l'homme. Lequel parcours se voyait ainsi doté d'une dimension pratique que la seule consultation quotidienne et solitaire d'ouvrages en bibliothèque n'aurait pu développer de manière efficiente.

L'aspect collégial résultant de l'organisation des cliniciens en groupes de travail distincts, affectés à l'étude de sujets centraux et transversaux, à l'instar de l'euthanasie, de la législation pénale comparée sur le génocide, de l'institution unique du Jurisconsulte, de la protection des données numériques à caractère personnel, pour ne citer que ces thématiques, a largement répondu à mes attentes en termes d'émulation et d'approfondissement des connaissances déjà acquises. Aussi, la diversité de cliniciens issus de corps de métier suivants-professionnels du droit, étudiants, avocats et doctorants, et leur organisation en groupes de travail non hermétiques les uns aux autres, constituent à mon sens la richesse de ce Diplôme d'Université, et j'ai pu en apprécier tout le bénéfice durant ces deux années de formation. Tout comme j'ai pu également apprécier de bénéficier du soutien ponctuel d'anciens cliniciens toujours disposés à répondre à mes questions et à partager l'expérience découlant pour eux de projets matérialisés dans le cadre de la Clinique.

Les intervenants, de différents horizons et de grande expérience, ont contribué à faire de chacun des séminaires dispensés des moments d'échanges intenses et fructueux. En effet, les aspects tant théoriques que pratiques de ce cursus portant sur des questions spécifiques telles que l'élaboration d'une stratégie judiciaire en matière des droits de l'homme, la procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme sous la triple perspective de l'avocat, du juge, et du greffe, les grands principes de la profession d'avocat, constituent autant d'exemples révélateurs de la vocation pratique assignée à la Clinique, laquelle est rarement présente du cadre d'une formation universitaire classique.

La mise en place de la Clinique confirme ainsi la vocation éducative de la Fondation pour qui la formation aux droits de l'homme implique non seulement la connaissance des instruments internationaux de protection des droits de l'homme, mais aussi et surtout l'ensemble des outils juridiques enclins à en assurer l'effectivité. Au-delà de la Clinique, les multiples formations de la Fondation René Cassin auxquelles j'ai participé me permettent de le soutenir avec assurance.

La Clinique des Droits de l'Homme

Le cas pratique et le calendrier du Concours européen René Cassin de plaidoiries 2017 sont en ligne.
22-24 mars 2017

Les cliniciens ont eu l'opportunité d'assister à trois séminaires en novembre :

Le mercredi 16 novembre 2016 , M. **Jean-Pierre SCHOUPPE**, Professeur à l'Université pontificale de la Sainte-Croix, Rome, dispensait un séminaire sur « **La liberté religieuse** ».

Le jeudi 17 novembre 2016 , M. **Frédéric EDEL**, Chercheur au Centre d'expertise et de recherche administrative (CERA) de l'ENA, Rédacteur en chef adjoint de la Revue française d'administration publique (RFAP) et Chargé d'enseignement en droit public à l'Université de Strasbourg, assurait un séminaire sur « **Le principe de non-discrimination et le droit international des droits de l'homme** »

Le mercredi 30 novembre 2016, M. **Philippe KALFAYAN**, Juriste, Ancien Secrétaire Général de la F.I.D.H., a dispensé un séminaire sur « **L'élaboration d'une stratégie judiciaire en matière des droits de l'homme** »

Prix de thèse René Cassin 2017

L'appel à candidature pour le Prix de Thèse René Cassin est ouvert aux docteurs en droit qui ont soutenu leur thèse de doctorat au cours de l'année 2016 dans l'un des champs disciplinaires suivants :

- Droit international des droits de l'homme
- Droit régional des droits de l'homme
- Droit comparé des droits de l'homme
- Théorie juridique des droits de l'homme

Les candidats désireux de concourir devront adresser à la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme trois exemplaires papier de leur thèse, accompagnés du rapport de soutenance ou d'un document équivalent (option applicable aux candidats qui ont soutenu leur thèse dans une université autre que française) et un exemplaire

de leur thèse en version électronique **avant le 30 janvier 2017 (délai de rigueur)**.

Le jury du prix, composé d'universitaires représentatifs des champs disciplinaires concernés, communiquera le nom du lauréat au cours du mois de mai 2017.

L'ouvrage couronné sera publié aux éditions PE-DONE dans la collection des Publications de la Fondation René Cassin qui prendra en charge le coût de l'édition. Plus d'information sur [notre site](#).

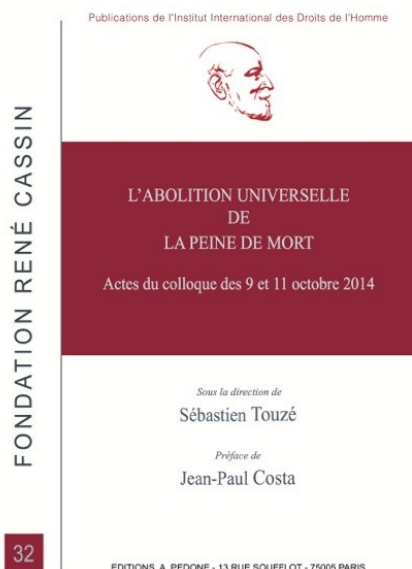
Personne à contacter

Evangelia VASALOU

Assistante de recherche

evangelia.vasalou@iidh.org

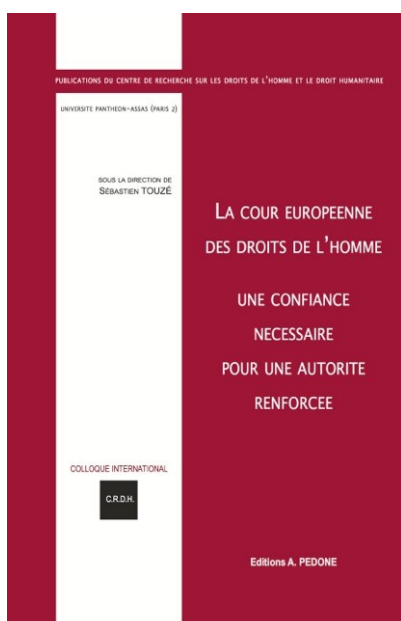
Sébastien TOUZÉ (dir.) - L'abolition universelle de la peine de mort - Actes du colloque des 9 et 11 octobre 2014, Editions A. Pedone, Paris, 2016



Depuis octobre 2012, la France a initié une vaste campagne mondiale pour l'abolition universelle de la peine de mort. Si celle-ci n'est plus appliquée en Europe, bien des nations, et notamment certaines grandes puissances démocratiques comme les États-Unis, l'Inde ou le Japon, la pratiquent encore. A ce jour, 99 États ont aboli la peine de mort pour tous les crimes, 8 l'ont aboli pour les crimes de droit commun, et 33 respectent un moratoire sur les exécutions, soit 140 États au total ne la pratiquent plus. Pourtant, 58 États et territoires l'appliquent toujours malgré la pression internationale. La coopération et le dialogue avec ces derniers États ainsi qu'une action efficace et pragmatique sont donc indispensables.

Dans ce contexte et face à ce défi, la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme, à l'initiative de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, a organisé, en octobre 2014 au Costa Rica, une conférence mondiale réunissant de nombreux spécialistes de plusieurs pays. Focalisée sur les concepts des droits de l'homme liés à l'abolition de la peine de mort, cette manifestation avait plus largement pour ambition de participer à une prise de conscience de l'opinion publique et du rôle que les praticiens du droit ont à jouer dans l'abolition "du plus prémédité des meurtres". Ainsi, cette manifestation a permis de mener une réflexion sur le sens et la fonction des peines alternatives et, plus globalement, sur le fonctionnement du système pénal et judiciaire.

Sébastien TOUZÉ (dir.) - La Cour européenne des droits de l'homme : une confiance nécessaire pour une autorité renforcée, Edition A. Pedone, Paris 2016



Le système européen des droits de l'homme a été et se voit actuellement confronté à plusieurs défis majeurs cristallisés par une opposition de plus en plus sévère et ferme portée par plusieurs gouvernements européens.

Si le défi de l'«efficacité» et de la rationalisation de la gestion du contentieux devant la Cour est en passe d'être gagné après des années d'efforts, d'autres, plus redoutables, pointent à l'horizon. Ces défis se rapportent tous, bien que formulés dans des expressions diverses et des cadres internes distincts, au thème de la souveraineté tel qu'il est perçu au niveau judiciaire, et singulièrement par les cours suprêmes et constitutionnelles nationales, ainsi qu'au niveau politique dans de nombreux États.

L'objectif de cet ouvrage qui rassemble les réflexions de juges européens, d'avocats, de conseils des États et d'universitaires, est d'identifier de manière précise les causes de ces positions juridiques et politiques et de contribuer à la réflexion sur des solutions permettant de pérenniser le système de contrôle et de restaurer une confiance nécessaire pour l'affirmation de l'autorité de la Cour européenne et de sa jurisprudence.

Agenda du Président

Novembre - Décembre



© Claude Truong-Ngoc

Participation aux jurys du Concours d'Entrée de l'École Nationale de la Magistrature (Bordeaux)

03 Décembre : Rencontre entre la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité contre la Torture des Nations Unies

Agenda du Directeur

Novembre

3 Novembre : Soutenance de thèse, Université de Poitiers

7 Novembre – 7 Décembre : 59ème session du Comité contre la Torture des Nations Unies, Genève



Décembre

03 Décembre : Rencontre entre la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité contre la Torture des Nations Unies

13 Décembre : Conférence sur l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Université de Fribourg (Suisse)

14 Décembre : Conférence sur la lutte contre l'esclavage sexuel dans le cadre de la Remise du prix Sakharov, Strasbourg

**Marc BOSSUYT**

Président de la Cour Constitutionnelle Belge
Membre de la Cour Permanente d'Arbitrage
Membre du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale
des Nations Unies

J'ai été privilégié d'avoir avec l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg des liens très étroits: j'ai participé à sa première et sa deuxième session d'enseignement; j'ai obtenu le diplôme de droit international et de droit comparé des droits de l'homme la première année de sa délivrance; j'ai enseigné à l'Institut très régulièrement; j'ai siégé au Conseil de l'Institut, presque sans interruption depuis ses débuts, y étant entré déjà aux années 70 comme un des représentants des anciens participants; j'ai été longtemps un des vice-présidents de l'Institut. J'ai connu tous ses présidents de René Cassin à Jean-Paul Costa et tous ses secrétaires généraux de Karel Vasak à Sébastien Touzé. C'est réjouissant de savoir que l'Institut, qui a traversé parfois des crises, est actuellement en bonnes mains, qu'il a su se transformer en Fondation et que le Gouvernement français en assure un financement moins aléatoire.

J'ai pu œuvrer pour la défense des droits de l'homme en différentes capacités: professeur de droit international à l'Université d'Anvers, Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides, juge - et puis président - de la Cour constitutionnelle belge. Dans toutes ces fonctions mais surtout aux Nations Unies en tant que délégué gouvernemental à la Commission des droits de l'homme ou en tant qu'expert de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme ou du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, j'ai pu compter pendant plus de 30 ans sur la complicité et l'enthousiasme de beaucoup d'autres combattants des droits de l'homme dont un nombre non négligeable avait suivi des sessions de l'Institut. Le rôle capital qu'a rempli l'Institut dans la dissémination des droits de l'homme partout dans le monde, fidèle à la devise de son fondateur, René Cassin, qui voulait « former des formateurs », est inestimable.

Fondation René Cassin

2 allée René Cassin
67000 Strasbourg
France
+33 (0) 3 88 45 84 45
administration@iidh.org

Contact presse :
Agathe Petit
agathe.petit@iidh.org

« Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde » René Cassin

Retrouvez nous sur le web :

www.iidh.org



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights

Mécénat - Caisse d'Épargne Alsace

Mécénat - Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

Le 20 Septembre 2016, la Fondation René Cassin et la Caisse d'Épargne Alsace ont signé une convention de Mécénat.

La signature de cette Convention a été suivie par une intervention de notre Président, Jean-Paul COSTA, sur le thème « Humanisme et Droits de l'Homme » qui a eu lieu à la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg.

Le 22 septembre 2016, la Fondation René Cassin et la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne ont signé une convention de mécénat.

La Fondation René Cassin remercie la Caisse d'Épargne Alsace et la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne pour leur soutien permettant de maintenir et de développer ses activités.

Le statut de Fondation reconnue d'utilité publique permet à la Fondation René Cassin de recevoir des dons facilité par un statut fiscalement bénéfique pour le donateur. **Si vous souhaitez soutenir les activités de la Fondation, merci de contacter administration@iidh.org**

